

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET ÉVITER LES REJETS

## Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

- |                                    |                       |
|------------------------------------|-----------------------|
| 0 Réclamation                      | : contact@mupras.com  |
| 0 Prise en charge                  | : pec@mupras.com      |
| 0 Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

69903

<input checked="" type="checkbox"/> Maladie	<input type="checkbox"/> Dentaire	<input type="checkbox"/> Optique	<input type="checkbox"/> Autres
Cadre réservé à l'adhérent (e)			
Matricole : 1451		Société :	
<input type="checkbox"/> Actif <input checked="" type="checkbox"/> Pensionné(e)		<input type="checkbox"/> Autre :	
Nom & Prénom : EL OULFISSI ABDESSALAM		Date de naissance : 1. 1. 1950	
Adresse : 149, Rue Société Maroc f - casa		Tél. : 0661269915 Total des frais engagés : Dhs	
Cadre réservé au Médecin			
Cachet du médecin : Dr. Abderrazzak BEN ALI Chirurgien Orthopédiste Spécialiste Zéro-jour Casablanca Arrêt Med. Ahd...			
Date de consultation : 22/02/2021			
Nom et prénom du malade : MOUZZANI SAMIA			
Lien de parenté : <input type="checkbox"/> Lui-même <input type="checkbox"/> Conjoint <input type="checkbox"/> Enfant			
Nature de la maladie : Côte de l'épaule gal.			
En cas d'accident préciser les causes et circonstances :			
Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.			
J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.			
Fait à : Casab Le : 22/02/2021			
Signature de l'adhérent(e) : 2/11			



### RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
22/01/21	G	5	300,-	INP : 966166 Dr Issam GUERROUJI Chirurgien Orthopédiste Casablanca - Tel : 0522 251299

### EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
Réf. 111	22/01/21	309,30,-

### ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
Dr Issam GUERROUJI Chirurgien Orthopédiste Casablanca - Tel : 0522 251299	22/01/21	Ra	300,-

### AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Particulier	Date des Soins	Nombre	Montant détaillé des Honoraires
		AM PC IM IV	
KETANI HASSANI Sara Kinéthérapeute Manzah 1 Appie Rue Socrate et Rue Attabari N° 7/8 Manzah Casablanca - Tel : 05 22 99 26 78	22/01/21		132,00 / Séance
KETANI HASSANI Sara Kinéthérapeute Rue Attabari N° 7/8 Manzah Casablanca - Tel : 05 22 99 26 78	22/01/21		195,00 / séance

### RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

#### Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'OD

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	INP : <input type="text"/>
				<input type="text"/> COEFFICIENT DES TRAVAUX
				<input type="text"/> MONTANTS DES SOINS
				<input type="text"/> DEBUT D'EXECUTION
				<input type="text"/> FIN D'EXECUTION

### O.D.F PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE		<input type="text"/> COEFFICIENT DES TRAVAUX
H	25533412 00000000 35533411	21433552 00000000 11433553
D	00000000	00000000
B		
G		
[Création, remont, adjonction]		<input type="text"/> MONTANTS DES SOINS
Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession		<input type="text"/>
DATE DU DEVIS		<input type="text"/>
DATE DE L'EXECUTION		<input type="text"/>

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

LOT 200712  
EXP 01/2023  
PPV 52.80 DH

OEDES 20mg O

14 gélules



6 118001 100071

مصحة الزر



CLINIQUE ZERKOUNI D'OPHTALMOLOGIE

29,50

10 comprimés

MESAL® 7,5 mg

zak HEFTI

thopédistes :

CLINIQUE ZERKOUNI D'OPHTALMOLOGIE

zak HEFTI

- Dr .Mohamed LEMSEFFER

Casablanca, le : 26.02.2021

EL JAZZANI JAMILA

14,50x2

(1) An S.V. 1/2

^ - ^ - ^

(2) Mesal 7,5 mg

o - ^ - o

52,80

(3) Oedes 20 mg

^ - o - ^

198,00

(4) Nacicephol gout

S.V.

Dr Issam GUEAFOUI  
Chirurgie  
de la Zer-  
que Zer-  
que Zer-

309,30.





مصحة الزركوني لجراحة العظام و المفاصل  
CLINIQUE ZERKTOUNI D'ORTHOPÉDIE - TRAUMATOLOGIE

*Chirurgiens Orthopédistes :*

- Dr .Abderrazak HEFTI

- Dr .Mohamed LEMSEFFER

*Casablanca, le :*

22/02/2025

**Mme EL OUAZZANI JAMILA**

**Incidence:**

- Cheville gauche de face+profil

**Résultat :**

Pas de lésion osseuse visible





مصحة الزركوني لجراحة العظام والمفاصيل  
CLINIQUE ZERKOUNI D'ORTHOPÉDIE - TRAUMATOLOGIE

Chirurgiens Orthopédistes :

- Dr .Abderrazak HEFTI

- Dr .Mohamed LEMSEFFER

Casablanca, le :

22/02/2021

Facture N°50684/21

**Mme EL OUAZZANI JAMILA**

Consultation	300DH
Radiographie	300DH
TOTAL	600DH

Arrêtée la présente facture de la somme:  
// Six cents Dirhams//

Dr Issam GUERROUJI  
Chirurgien Orthopédiste  
Clinique Zerkouni Casablanca  
Angle Bd. Mohamed Abdou et Bd. du 9 Avril  
Boulevard des Martyrs Casablanca  
Boulevard 9 Avril et Bd. Mohamed Abdou



مصحة الزرقطوني لجراحة العظام و المفاصل  
CLINIQUE ZERKTOUNI D'ORTHOPÉDIE - TRAUMATOLOGIE

*Chirurgiens Orthopédistes :*

- Dr .Abderrazak HEFTI

- Dr .Mohamed LEMSEFFER

Casablanca, le : 22.02.2021

EL OUZZANI Jamila

15 Séances de rééducation

03 / Semaine pour doulou  
chronique du h cheville Gr<sup>H</sup>





Kinésithérapie  
Amincissement  
Nutrition  
Bien être

## Facture

Date de l'ordonnance: 22/02/2021

Casablanca le: 10/03/2021

**Nom/Prénom:** El Ouazzani Jamila

**Rééducation:** Physiotherapie ,Ultrason ,Massage décontracturant ,  
Renforcement musculaire

**Cotation:** AMM6+AMM6/2

**Nombre de séances:** 15

**Prix Unitaire:** 130

**Montant Total:** Mille neuf cent cinquante dirhams

KETTANI HASSANI Sara  
Kinésithérapeute  
Manzah 1 Angle Rue Socrate  
et Rue Attabari N° 7/8 Maarif  
Casablanca - Tél: 05 22 99 26 78